


De: secretariat general du snesup (Carmen Alava) sg@snesup.fr 
Objet: [Forum-superieur] [Diffusion-presse] 3 février 2015 : grève nationale éducation à l'appel de la FSU - le SNESUP appelle les personnels des ÉSPÉ à l'action
Date: 27 janvier 2015 18:23
À: Syndiques diffusion-syndiques@list.snesup.fr, forum-superieur@list.snesup.fr, intersyndicale-esr@list.snesup.fr, cdfn@listes.fsu.fr

SG



SNESUP-FSU
SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
78, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 - PARIS
Tél. : 0144799621 - 0659126981
Courriel : sg@snesup.fr

3 février 2015 : grève nationale éducation à l'appel de la FSU
Pour de meilleurs conditions de travail, les salaires
et une vraie réforme de la formation :
le SNESUP appelle les personnels des ÉSPÉ à l'action

Les attentats des 7 et 9 janvier ont renforcé la nécessité pour l'école de faire vivre au quotidien les valeurs de laïcité, de tolérance, et de respect, même si elle ne peut résoudre seule les problèmes d'une société inégalitaire et fracturée. Pour cela, le gouvernement doit confirmer la priorité à l'Éducation et donner à ses personnels les moyens de la mettre en œuvre, et notamment de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus des milieux populaires et contribue à la relégation des plus défavorisés et à la montée des obscurantismes.

Malgré quelques créations d'emplois, insuffisants pour assurer la baisse des effectifs des classes et le travail en petits groupes, la situation des établissements scolaires ne cesse de se dégrader (développement de la précarité, formation professionnelle initiale très contestée et formation professionnelle continue quasiment inexistante, salaires bloqués). C'est pourquoi la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) appelle les personnels de l'Éducation à se mettre en grève le mardi 3 février. **Conditions de travail, salaires, formation** doivent être impérativement améliorés pour que l'École soit refondée et que le service public assume ses missions.

La FSU revendique pour tous les personnels de l'Éducation, une amélioration urgente des conditions de travail parce que c'est une condition nécessaire pour faire réussir élèves et étudiant-e-s. La FSU revendique des salaires en relation avec la complexité du métier, ce qui passe par le « dégel » du point d'indice et une véritable refonte des grilles indiciaires vers le haut. La revalorisation du métier et des salaires est une nécessité aussi pour enrayer les difficultés de recrutement plus que jamais d'actualité. Il faut aussi une *vraie réforme* de la formation initiale des enseignants et la restauration d'une véritable formation continue.

Dans des établissements d'enseignement supérieur, les difficultés budgétaires se traduisent notamment

par des gels ou transferts internes d'emplois et des aggravations des conditions d'études (augmentation de la taille des groupes, diminution du nombre de parcours ou d'options, etc.). Les personnels des ESPE vivent aussi cette forte dégradation de leurs conditions de travail. Contrairement à ce que veulent faire croire les discours du ministère, la formation initiale des enseignants, largement entamée par la suppression de l'année progressive d'entrée dans le métier, n'a pas été restaurée en tant que telle. Ni la place du concours, ni la durée de cette formation, n'ont été modifiées. Par contre la formation a été *refondue* sans que l'articulation entre la préparation du master, la préparation du concours et la formation professionnelle n'ait été réellement pensée. Or le contenu des formations devrait permettre à chaque futur enseignant de développer son esprit critique, afin qu'il soit ensuite concepteur des formations qu'il dispense. La situation est désormais critique : pour les étudiantes et stagiaires avec des formations non financées, une (dés)organisation qui rend les parcours intenables, etc. ; pour les personnels qui doivent gérer des contraintes aberrantes, pallier à l'insuffisance de moyens et aussi répondre aux angoisses légitimes des étudiantes et stagiaires (dont le niveau de vie continue de baisser, en l'absence de pré-recrutement ou d'allocation d'études).

Il faut appeler les choses par leur nom. C'est à une *maltraitance institutionnelle* délibérée que sont soumis *tous* les personnels des ESPE, écartés des instances de décisions de leur propre école, souvent écartelés par des injonctions contradictoires. Au-delà, ce sont les élèves qui en font les frais comme en Seine-Saint-Denis par exemple.

Les solutions ne sont pas dans les discours mais dans les actes ! Elles résident dans une véritable réforme qui écoute et associe les personnels, premiers concernés en tant que professionnels, et qui arrête de les traiter comme des rouages dont on dispose jusqu'à ce que cela casse !

Le SNESUP-FSU appelle les personnels des ESPE à se joindre aux manifestations et initiatives décidées mardi 3 février dans l'éducation pour :

la revalorisation des métiers : rattrapage des pertes de salaires, mesures sur les carrières ;
le retour à une véritable formation professionnelle, initiale et continue.
l'amélioration des conditions de travail.

Il les appelle à favoriser les échanges avec les étudiants et les stagiaires sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant. _____

Liste de discussion Forum-superieur

Pour envoyer un message: Forum-superieur@list.snesup.fr

Pour gérer votre abonnement: <http://list.snesup.fr/mailman/listinfo/forum-superieur>